



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, le directeur général de la dite municipalité qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner, lundi le 3 septembre 2019 à 19 h 30 à l'endroit ordinaire des séances du conseil au 5655, route 112 Ascot Corner. Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Demande numéro 2019-07-0001, faite le 22 juillet 2019, ayant pour effet :

D'autoriser la construire un bâtiment accessoire isolé (garage) de 7,32 mètres par 7,32 mètres en partie dans la cour avant contrairement à l'article 7.1 du Règlement de zonage qui demande que ce type de bâtiment soit implanté dans les cours latérales et arrière.

Identification du site concerné : 15, rue Chénier, lot numéro 1 387 705 et 1 387 706
Cadastre du Québec
Municipalité d'Ascot Corner
Circonscription foncière de Sherbrooke

Lors de cette séance toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ àAscot Corner.....ce.....19^e.....jour.....d'août.....
de l'an deux mille dix-neuf.

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au babillard extérieur de l'hôtel de ville et sur le site Web de la municipalité, endroits désignés par le Conseil, le 19^e jour d'août 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19^e jour d'août 2019.

Directeur général et secrétaire-trésorier